

Réunion du 4 décembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le quatre décembre à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Nadia GRAMMONTIN, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

MM. Emmanuel HANON, Michel LAURIO.

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : PRESTATIONS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DECHETS – LOT 1 : SECTEUR CENTRE – COLLECTE DES ORDURES MENAGERES, DES EMBALLAGES MENAGERS, DES CARTONS PROFESSIONNELS, DES ENCOMBRANTS ET DES DECHETS VERTS : AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT DE TRANSFERT POUR LE LOT 1

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 21 octobre 2021 pour une remise des offres le 24 novembre 2021.

Il s'agit d'un marché ordinaire.

Les prestations sont réparties en 3 lots :

Lots	Désignation
1	Secteur Centre : Collecte des ordures ménagères, des emballages ménagers, des cartons professionnels, des encombrants et des déchets verts
2	Secteur Est : Collecte des ordures ménagères, des emballages ménagers, des cartons professionnels, des encombrants et des déchets verts
3	Collecte des emballages en verre en points d'apport volontaire

Le marché notifié le 27 décembre 2021 a été attribué à la société ATOUT VERT TRANSPORTS (64300 Argagnon) pour un montant estimatif annuel de 519 291,00 € HT.

Le marché a fait l'objet d'un avenant n°1 qui avait pour but de modifier l'article 6.2 du CCAP relatif à la formule de révision des prix afin que celle-ci devienne trimestrielle et non plus annuelle.

L'objet du présent avenant est de mettre à jour les informations concernant la société ATOUT VERT qui suite à la cession des entités du paysage a dû changer de nom pour la partie transporteur de la société.

La société ne porte donc plus le nom de ATOUT VERT TRANSPORTS mais d'HECTOGONE TRANSPORTS.

Il convient ainsi de conclure un avenant de transfert afin de formaliser ce changement de nom de la société.

Le titulaire actuel du marché est donc désormais HECTOGONE TRANSPORTS.

Nouvelles coordonnées :

HECTOGONE TRANSPORTS
289 route nationale 117 – 64300 ARGAGNON
SIRET : 488 044 116 00017

Eu égard aux développements précédents, le bureau après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer l'avenant de transfert pour le Lot 1.



Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
Pour extrait certifié conforme,
Le président,

Patrice LAURENT